

CONSEIL DEPARTEMENTAL DE TARN & GARONNE

A.D. N° 2017-243

Le Président du Conseil Départemental
de Tarn & Garonne,

**Avis portant sur la modification de fonctionnement de La Maison des Bibie's de Montbeton
géré par la société *La Maison des bibie's***

VU les articles L2324-1 et suivants du Code de la Santé Publique,

VU le décret n°2010-613 du 7 juin 2010 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de six ans,

VU le dossier de demande d'avis complet reçu en date du 14 Février 2017

VU l'avis de l'infirmière puéricultrice de Protection Maternelle et Infantile, en date du 23 Février 2017,

CONSIDÉRANT que les conditions de qualification des personnels, ainsi que les conditions d'installation et de fonctionnement sont conformes aux prescriptions réglementaires,

Article 1 : Un avis favorable est émis pour la modification de fonctionnement de la micro-crèche la Maison des Bibie's, 1079 chemin de Montagne 82290 Montbeton à compter du 6 Mars 2017.

Article 2 : La capacité d'accueil maximum de cet établissement est fixée à 10 places pour des enfants âgés de 10 semaines à 4ans.

Article 3 : L'établissement sera ouvert du lundi au vendredi , de 7 h à 18 h 30.

Article 4 : Le présent avis sera transmis à nom de la collectivité gestionnaire.

Article 5: Le présent avis sera affiché et inséré au Recueil des Actes Administratifs du Département.

Fait à Montauban, le 23 Février 2017
Le Président du Conseil Départemental,